

## Bulletin d'adhésion 2024-2025

*Veillez remplir avec soin ce bulletin d'adhésion, de préférence en lettres capitales*

### Vos coordonnées personnelles

Nom : ..... Prénom : .....

Nouveau syndiqué :  OUI  NON Année de naissance : .....

Homme  Femme

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Adresse électronique : .....

### Vos coordonnées professionnelles

Académie : .....

Nom de votre établissement : ..... RNE : .....

Lycée  Collège  LP  EREA  Autre (précisez) .....

Catégorie de l'établissement : 1 2 3 4 4ex

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

### Votre situation professionnelle

- Actif-ve  Retraité-e
- Chef-fe d'établissement
- Chef-fe d'établissement adjoint-e
- Classe normale  Hors classe
- Titulaire  Stagiaire
- Faisant fonction  Détachement
- En disponibilité
- Echelon (ou indice selon le cas) : .....

### Votre cotisation

Montant (à déterminer avec le tableau ci-contre) : .....

Paiement en :  1 fois  3 fois

Chèques à l'ordre du snUpden-FSU

Ce bulletin d'adhésion est à adresser accompagné du règlement à :

snUpden-FSU  
Yamina DJERFAF  
Bourse départementale du travail  
1 Place de la Libération - BP N° 50076  
93016 BOBIGNY Cedex

Carte Bleue (modalités sur site Internet)

Envoyer ce bulletin rempli à

[tresorerie-snupden@fsu.fr](mailto:tresorerie-snupden@fsu.fr)

**Attention !** Dans le cas d'un paiement en trois fois par carte bancaire, veuillez vérifier la date de fin de validité de votre carte.

En adhérant au snUpden, je recevrai la revue électronique du syndicat EduNet Infos.

En adhérant au snU.pden, les retraités-ées sont automatiquement adhérents de la FGR-FP

J'ai pris connaissance qu'en adhérant au snUpden, je suis adhérent-e de la Fédération Syndicale Unitaire. De ce fait je recevrai la revue nationale de la FSU : « Pour »

Je souhaite recevoir la revue « Pour » via une application pour tablette ou smartphone :

OUI  NON

J'autorise le snU.pden-FSU à faire figurer ces informations dans ses fichiers et ses traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/1978.

Signature